

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES : LA VILLE DE VERNIER AUGMENTE SON AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES

Vernier, le 14 août 2024 – Pour encourager les enfants de Vernier à prendre part à des loisirs créatifs, culturels ou sportifs, la Ville de Vernier a décidé d'augmenter de moitié sa contribution financière aux activités extrascolaires dès la rentrée 2024.

Participer à un atelier théâtre, suivre un cours de danse, apprendre un art martial, s'initier à un sport d'équipe ou étudier une langue favorise le développement des compétences cognitives, émotionnelles, motrices et sociales des enfants. Ces loisirs ont toutefois un prix. Pour que ce coût ne soit pas un frein, la Ville de Vernier distribue depuis plusieurs années une aide financière sous la forme de « chèques famille ». Jusqu'à maintenant, tous les enfants domiciliés à Vernier et scolarisés à l'école primaire ou au cycle d'orientation recevaient 100 CHF par an. Dès la rentrée 2024, le montant de cette aide s'élèvera à 150 CHF, distribué en trois chèques de 50 CHF.

Cette augmentation a été décidée par les autorités verniolanes en réponse aux deux études commandées par le service de l'enfance sur l'utilisation de ces subventions. « Si beaucoup de familles se disent très satisfaites, il est également ressorti que certains parents n'utilisaient pas les chèques, le montant étant trop faible au vu des prix élevés des activités extrascolaires », note Irina Inostroza, déléguée aux écoles au service de l'enfance.

Fort de ces constats, l'Exécutif de Vernier, sous l'impulsion du Conseil municipal, a donc choisi de renforcer sa contribution financière tout en maintenant cette prestation à l'ensemble des familles verniolanes. « Chaque enfant a le droit d'être encouragé dans ses loisirs et nous voulons éviter l'effet de seuil propre à certaines subventions, explique Martin Staub, maire de Vernier. Le fait qu'il n'y ait aucun justificatif de revenu à fournir facilite par ailleurs l'octroi de cette aide et augmente donc les chances qu'elle soit utilisée par le plus de familles possible. » Selon les dernières études, un ménage sur deux utilise ces bons.

Parallèlement à l'augmentation du montant, la Commune a également prévu de renforcer sa communication autour de cette offre. Les informations principales ont notamment été traduites en albanais, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais et somali.

Contact média

Martin Staub, Maire de Vernier, tél. 079 705 80 07